

L'OPINION

Hautes écoles: engageons-nous pour la liberté d'expression

Rien ne va plus dans la sphère éthérée des universités d'élite américaines, où les présidents démissionnent en série. Les raisons sont diverses: falsification des données, manque de clarté concernant la guerre entre Israël et Hamas, plagiat. Mais tous ces cas mettent en évidence la même perte d'autonomie institutionnelle et de liberté académique, deux valeurs considérées comme fondamentales à la mission universitaire.

Comment une institution privée aussi prestigieuse qu'Harvard, avec un fonds d'investissement de 50 milliards, a-t-elle pu céder aux pressions externes? Si la raison invoquée contre Claudine Gay, sa première présidente noire, était son usage trop facile du copier-coller, c'est avant tout son interprétation trop académique de la liberté d'expression qui fâcha les esprits.

Clouées au pilori lors d'une séance ubuesque du Congrès en novembre dernier, Gay et ses collègues eurent la maladresse de répondre que la décision d'interdire ou non une manifestation prônant le «génocide» dépendait de son contexte, et qu'il était parfois plus important d'en-

courager un débat ouvert que de ménager les susceptibilités. Claudine Gay défendait la liberté d'expression, une des clés de voûte de la liberté académique. Or, cet idéal libéral et pluraliste est devenu de plus en plus difficile à défendre dans nos sociétés polarisées, notamment contre les attaques en règle des politiciens et des médias, l'indignation des réseaux sociaux et l'intervention de riches mécènes.



Nos propres universités, dont l'autonomie est inscrite dans la Constitution, ont tout avantage à continuer à s'engager impartialement en faveur d'un débat libre.

A force de vouloir policer les opinions au nom de la justice sociale, ces universités d'élite sont aussi responsables du nouveau climat d'intolérance. Boycotts de conférenciers, «espaces sécurisés», promotion de la diversité, ou encore prises de positions institutionnelles ont mis en exergue les tensions entre la liberté d'expression et la quête de l'égalité. Quelles leçons



Claudine Gay, la présidente de l'Université d'Harvard, a dû démissionner en raison de propos qui avaient suscité la polémique. KEYSTONE

peut-on tirer de cette crise? Nos propres universités, dont l'autonomie est inscrite dans la Constitution, ont tout avantage à continuer à s'engager impartialement en faveur d'un débat libre (et donc parfois inconfortable), mais également raisonné et non violent. Elles doivent aussi résister aux pressions de soutenir officielle-

ment une quelconque cause et refuser tout don qui mettrait à mal cette neutralité. En même temps, les acteurs externes doivent cesser de s'immiscer dans la vie académique au nom des guerres culturelles. «La liberté d'expression est une voie difficile et exigeante», comme l'a très justement évoqué le recteur

de l'Université de Genève dans «Le Temps». Claudine Gay et ses collègues en ont fait les frais. Ne recréons pas les conditions propices à une telle crise chez nous et garantissons à nos hautes écoles l'autonomie nécessaire pour rester ce qu'Arthur Lovejoy appelait, en 1915 déjà, des «stations expérimentales d'idées».

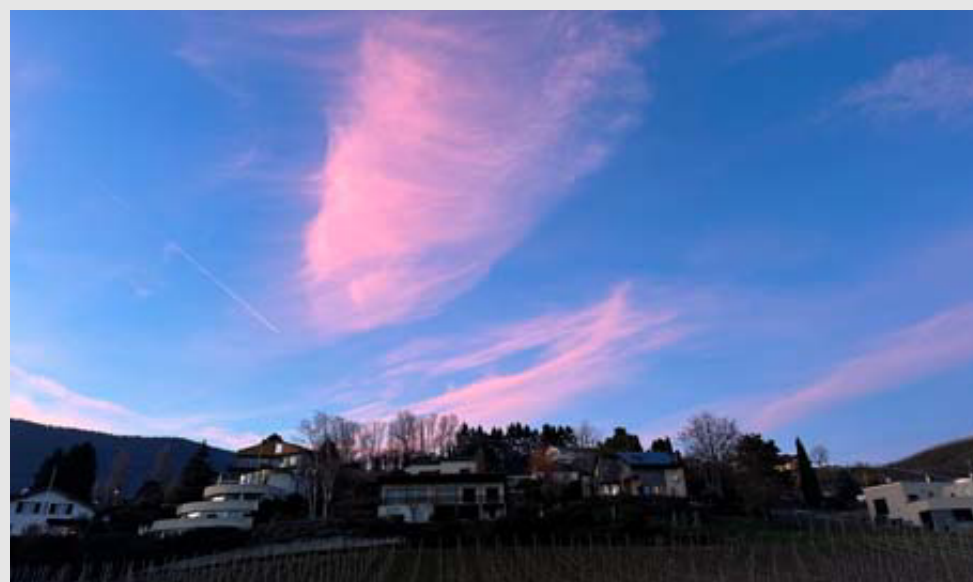
PATRICK VINCENT
Professeur de littérature anglaise et américaine à l'Université de Neuchâtel



LE CLIN D'ŒIL DES LECTRICES ET LECTEURS



Stretching matinal pour ce bouquetin, aperçu au Creux-du-Van.
Photo envoyée par Valérie Surdez, Fontainemelon.



Des nuages roses parsèment le ciel de Bevaix.
Photo envoyée par Philippe Vuille, Bevaix.



Un superbe panorama hivernal depuis Chaumont.
Photo envoyée par Ralph Schafflützel, Saules.



Un héron prend la pose à Auvernier.
Photo envoyée par Danièle Koffel, Auvernier.